

Actualités ASC T1 2022

Mars 2022 – IL – DO_GSO

Non la CFE-CGC ne bloque pas la mise en place des ASC : Pourquoi les prestations du CSE sont-elles au point mort ?

Le Budget présenté par la CFE-CGC en décembre 2021 rejeté.

Vous êtes nombreux à attendre impatiemment de pouvoir vous faire rembourser un voyage, profiter de culture etc...

Pour que les prestations du CSE puissent être mises en œuvre, il faut d'abord qu'un budget ASC, qui détaille les sommes allouées pour l'arbre de Noël, pour les études, le sport les loisirs etc... soit **voté en CSE**.

Chaque organisation syndicale a sa vision de ce que doivent être les ASC, et construit un budget + ou - généreux, + ou - contraignant pour les OD (Ouvrants Droits), + ou - simple d'utilisation.

Pour sa part, la **CFE-CGC**, a présenté dès le mois de décembre 2021 son budget, en proposant qu'il soit adopté pour une mise en place immédiate des ASC.

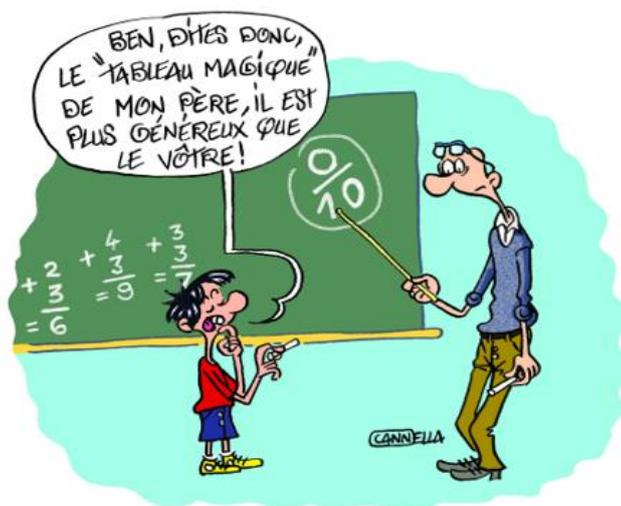
Les 4 autres OS qui composent le CSE ont voté contre, et donc ont rejeté notre budget.

Aucune OS n'étant en position de majorité, aucun budget n'a été adopté.

Or, après avoir analysé les budgets présentés par les autres OS, nous pouvons affirmer en synthèse que notre budget est :

- ✓ **Un budget réaliste** : dans un contexte de diminution des subventions d'Orange, il ne faut pas risquer d'obérer les comptes du CSE
- ✓ **Nous sommes les seuls à ne pas reverser au CSEC un cinquième de nos ressources** : nous faisons le choix de gérer la totalité du budget

- ✓ **Nous sommes les plus généreux sur l'offre adulte qui laisse le plus de liberté** (panier/compte personnel = « tableau magique »)
- ✓ **Nous sommes les plus généreux vis-à-vis du handicap**
- ✓ **Nous sommes les seuls à ne pas présenter de prestation en silo, comme pour la billetterie par exemple**



Et l'année dernière ?

Pour qu'un budget ASC soit adopté, il faut une majorité. Or, on l'a vu il n'y a pas de consensus.

L'année dernière, la **CFE-CGC** a choisi en conscience de soutenir le projet de CFDT / FO, avec la promesse de certaines évolutions positives pour les OD : mise en place de la digitalisation, signifiant la fin de l'envoi de courrier à chaque demande de remboursement et mise en place d'un accueil téléphonique.

Vous le constatez, rien n'a été fait.

Comment sortir de l'impasse ?

- ◆ La **CFE-CGC** souhaite ardemment la mise en place rapide des ASC. Pour ne pas bloquer leur mise en place nous faisons le choix de ne pas participer au scrutin, ce qui nous évite de voter contre.
- ◆ C'est pour cela qu'une fois de plus nous prenons **nos responsabilités**.
- ◆ Nous ne représentons pas **notre budget** à chaque séance de CSE pour ne pas saturer l'instance.
- ◆ Il suffit donc que les 4 OS restantes s'entendent.
- ◆ Après tout, elles partagent une vision convergente, seuls les choix de positionnement des « curseurs » diffèrent un peu.

- ✓ A la place, nous proposons d'**instaurer le tableau magique**, aussi appelé « le compte personnel ». Il s'agit d'une simple matrice, très équitable puisqu'elle prend en compte votre niveau / grade ainsi que le nombre d'enfants à charge, et d'un seul coup d'œil vous connaissez la somme à laquelle vous pouvez prétendre.
- ✓ **Nous mettons fin à la politique des silos**. Actuellement, avec le budget en cours, des sommes sont réservées pour la culture, pour le sport mais si vous ne les utilisez pas elles sont perdues. Vous ne pouvez pas par exemple demander à les employer pour les voyages. Le budget **CFE-CGC** prône la liberté totale : vous pouvez tout utiliser pour le sport ou tout dépenser en culture ou tout investir en voyage. Et bien sûr panacher les activités également. C'est au salarié de décider de ce qui est bon pour lui, pas au CSE, ni à la commission ASC ;

Ce que la CFE-CGC propose :

- ✓ Tout d'abord, nous le redisons, en **mettant fin au reversement au CSEC**, nous retrouvons des marges de manœuvre et notre souveraineté budgétaire.
- ✓ Ensuite, **nous nous affranchissons du QF** (quotient familial). Cet instrument est devenu obsolète tant il peut cacher de grosses disparités de revenus si vous savez bien défiscaliser par exemple, et il ne prend pas en compte le cas des familles recomposées.

- ✓ Enfin, en toute cohérence avec ces choix énoncés, nous proposons une mesure très forte en matière de pouvoir d'achat : **ne pas avoir à avancer les frais de voyage**. Comme c'est déjà le cas dans les CSE gérés par la **CFE-CGC**, les OD présenteront le devis de leur voyage et le CSE règlera directement le montant au prestataire ;
- ✓ Nous **restons bien sûr attachés aux grands événements** de la vie heureux ou malheureux (mariage, naissance, décès, Noël, handicap etc ..) auxquels nous continuons de consacrer des lignes budgétaires importantes.

« La lâcheté tend à projeter sur les autres la responsabilité qu'on refuse. » Julio Cortazar

Vos référents ASC à la DO GSO :

Nadine BEMER : 06.74.64.55.18

Frédéric LAURENT : 06 .77.49.85.22



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

